

Montréal, le 12 mai 2021

Mme Nathalie Legault

Directrice
Planification et développement durable du territoire
Ville de Rosemère
428-A, chemin de la Grande-Côte
Rosemère (Québec) J7A 1L1

Objet : Résumé exécutif de l'étude d'opportunité pour l'aménagement d'un nouveau lien routier entre la route 117 et le boulevard Roland-Durand dans la Ville de Rosemère

N/Réf.: F2002686(#archive 04383-001) Révision 1

Madame Legault,

Vous trouverez ci-dessous un résumé exécutif de l'étude de mobilité entre la route 117 et le boulevard Roland-Durand, datée du 15 février 2019.

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

La Ville de Rosemère a mandaté en 2019 la firme de génie-conseil AXOR Experts-Conseils (AEC), maintenant FNX-INNOV afin d'évaluer en termes de mobilité les avantages de la création d'un nouveau lien routier entre la route 117 et le boulevard Roland-Durand, passant dans une section du golf de Rosemère. Ce nouveau lien a été analysé afin de voir les avantages sur le trafic du chemin de la Grande-Côte et donc voir s'il pouvait désengorger ce chemin.

La Ville de Rosemère s'est développée autour de trois (3) grands axes routiers, soient la route 117, le chemin de la Grande-Côte et le boulevard Roland-Durand. Présentement, le chemin de la Grande-Côte est le seul axe complet traversant la ville d'est en ouest, puisque le boulevard Roland-Durand est discontinu. En effet, il est nécessaire de passer par le réseau supérieur pour rejoindre la route 117.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet du nouveau lien routier est localisé dans le nord-ouest de la Ville de Rosemère et permettrait la transition entre un secteur commercial, dont la Place Rosemère fait partie, et un secteur à forte présence résidentielle. La zone d'étude est délimitée à l'ouest par la route 117, au nord par l'autoroute 640, à l'est par le boulevard Roland-Durand et au sud par le chemin de la Grande-Côte, tel que présenté sur la figure de la page suivante.

La création d'un nouveau lien reliant le boulevard Bouthillier au boulevard Roland-Durand, comprends, sans toutefois s'y limiter :

- Le réaménagement géométrique de deux intersections aux extrémités du nouveau tronçon : le boulevard Bouthillier avec la route 117, et le boulevard Roland-Durand avec les rues de la Lande et Normandie;
- Le réaménagement complet d'un tronçon de 160 mètres de la rue de la Lande;
- La création d'un nouveau tronçon dans le secteur du golf de Rosemère, incluant l'aménagement d'un passage à niveau à l'angle de la voie ferrée et l'intégration d'une piste cyclable bidirectionnelle;
- L'expropriation et révision de servitudes de quelques terrains occupés par des résidences.

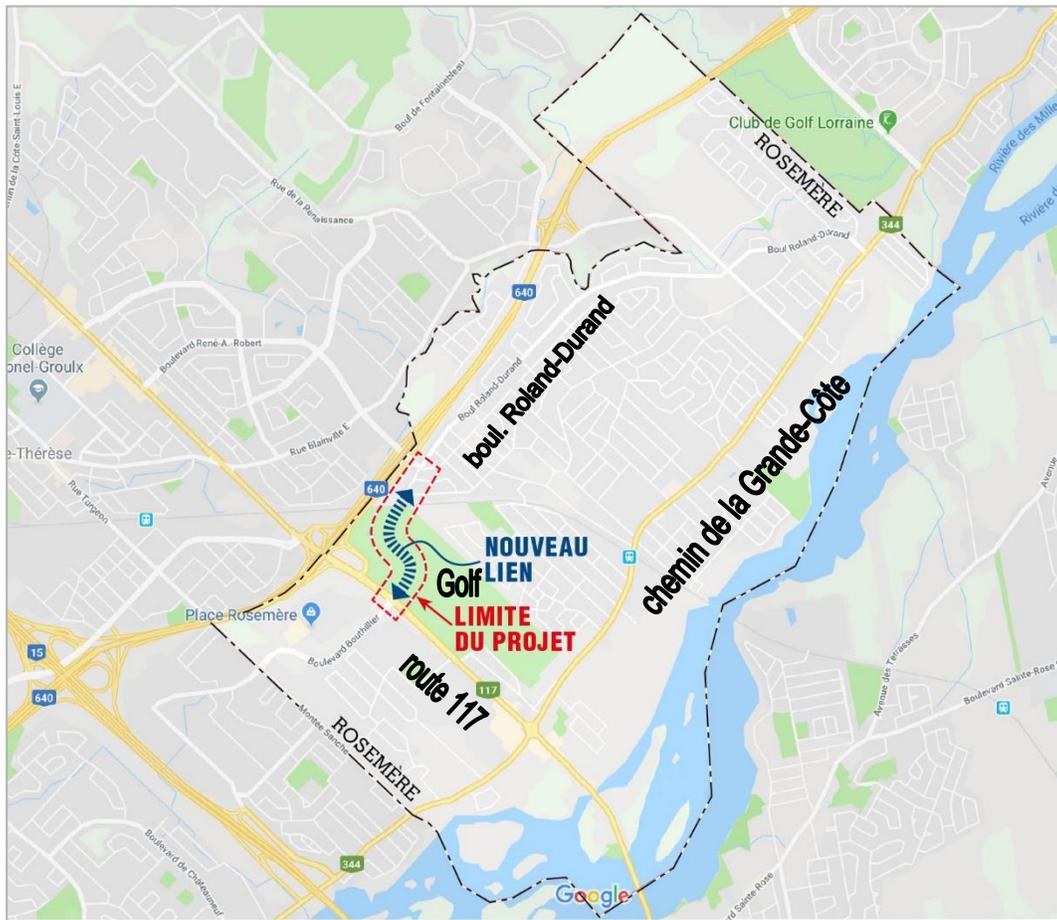


Figure 1 - Localisation du projet¹

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE

Le réseau routier du secteur à l'étude est actuellement composé principalement de routes à deux voies de circulation, à l'exception de la route 117 et du boulevard Bouthillier.

En analysant les différentes lignes d'autobus offertes aux usagers du quartier résidentiel à l'étude, il est possible de constater qu'aucun lien direct vers le secteur commercial n'existe pour le moment. La plupart des circuits d'autobus permettent principalement de relier les villes avoisinantes à la gare de train.

En ce qui concerne le transport actif, le réseau cyclable est en développement et totalise près de 29 kilomètres de long au moment de l'étude. Une section du réseau cyclable actuelle parallèle au tronçon à l'étude et longe l'autoroute 640 sert de lien cyclable, toutefois ses dénivelés importants, la proximité du réseau supérieur et son arrêt brusque à la route 117 peuvent décourager de nombreux cyclistes moins aguerris. Alors que le réseau piétonnier est peu développé dans la ville.

¹ Source du fond de carte : Google Maps

ÉTAT DE LA SITUATION FUTURE

Le nouveau lien servira surtout au bassin de population entre l'autoroute 640 et la rue Northcote environ. Par conséquent, les analyses ont aussi permis de déterminer que le nouveau lien permettrait un certain désengorgement du chemin de la Grande-Côte au profit du nouveau lien. Plus précisément, le nouveau lien aiderait à réduire la circulation sur le chemin de la Grande-Côte en direction ouest en tout temps alors que la direction serait surtout allégée en période de pointe d'après-midi.

Les analyses des différents comptages et l'enquête origine-destination ont permis d'évaluer des débits futurs autour de 250-300 véhicules/heure sur le nouveau lien. Plusieurs options peuvent être envisagées pour l'aménagement géométrique du nouveau tronçon et le réaménagement des intersections aux deux extrémités. Différentes options sont proposées dans l'étude, toutefois, aucune option n'a été retenue à cette étape, puisqu'une analyse plus poussée des critères à considérer serait nécessaire.

Les limites de l'étude n'incluent pas les débits générés par de nouveaux développements, car au moment de l'étude, aucune donnée des développements projetés dans le secteur avoisinant n'était connue.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Rosemère aurait avantage à compléter son réseau routier et ainsi réduire l'impact de la congestion sur son réseau actuel. Le chemin de la Grande-Côte, les voies de desserte de l'autoroute 640 et la route 117 seraient positivement affectés par l'ajout d'un nouvel axe orienté est-ouest.

L'ajout d'un nouveau lien reliant les habitations, les écoles, les parcs, les commerces et autres centres d'intérêt est bénéfique pour la Ville de Rosemère. Ainsi, compte tenu de sa localisation, le nouveau lien permettrait de relier facilement le quartier résidentiel existant au secteur commercial en plus de desservir les nouvelles zones en développement.

Ensuite, puisque l'espace le permet, l'ajout d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre, d'arrêts d'autobus et de trottoirs sur ce nouveau lien viendrait agrémenter positivement le transport actif et collectif déjà en place. La Ville de Rosemère travaille fort pour faire preuve de leadership en matière environnementale et mobiliser les familles et les aînés. L'amélioration des réseaux cyclables, piétons et d'autobus est essentiel progresser dans ce sens.

En résumé, l'aménagement d'un nouveau lien routier et cyclable, favorisera tous les modes de transport.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous espérons que ce résumé dresse un portrait permettant de présenter les avantages de la création du nouveau lien routier.

Nous vous prions d'agréer, Madame Legault, l'expression de nos sentiments distingués.


Marie-Josée Boulay, ing.
Chef de service – Transport et mobilité intelligente